

Coordonné par Alain Charles Martinet

YB

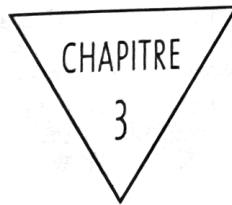


Sciences du management

Épistémique, pragmatique
et éthique

Collection éditée avec la Fondation nationale
pour l'enseignement de la gestion des entreprises

 FNEGE



La nature des sciences de gestion

Épistémologie de l'action et genèse des sciences sociales

Armand HATCHUEL

En souvenir de Roger Frydman¹

Nous avons entrepris avec quelques collègues² d'expliciter de façon **historique et critique** le projet des « sciences de gestion ». Nous voulions aussi situer ce projet dans un espace de savoirs plus large, celui des sciences sociales. *Ce travail a donc été l'occasion d'une réflexion sur la nature des sciences sociales, en prenant le point de vue particulier des sciences de gestion.* Ni regard englobant, ni tentative de synthèse, il s'agit d'un effort d'exégèse épistémologique rendu possible par le développement singulier des sciences de gestion. En effet, constitué de manière interdisciplinaire, l'espace des sciences de gestion a permis l'expérimentation de nouveaux cadres d'analyse. Il a mis aussi à l'épreuve des paradigmes plus anciens, notamment ceux qui ont forgé l'économie et la sociologie.

Pour présenter les points essentiels de cette analyse, j'évoquerai d'abord trois grandes étapes de l'histoire des sciences de gestion. En prenant appui sur ce bref parcours, je dégagerai la notion d'**« épistémologie de l'action collective »** qui constitue l'un des grands enseignements de cette histoire. Elle exprime une logique scientifique originale tout en soulignant les ambivalences de la demande accrue de Gestion dans les organisations contemporaines³.

Du même coup s'éclaire, sous un jour différent, le mode de formation des disciplines en sciences sociales. Je désignerai par **« métaphysique de l'action collective »**, une théorie qui interprète l'action collective à l'aide d'un principe ou d'un sujet « totalisateur ». Sur l'exemple de l'économie ou de la sociologie, nous verrons que certaines

1. Certains éléments de ce chapitre ont été présentés une première fois au colloque « Les disciplines des sciences sociales. Territoires et déplacements » du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche (14 et 15 mars 2002 à Paris). Ce colloque malheureusement malorganisé par Roger Frydman et devait donner lieu à un ouvrage collectif sous sa direction. Malheureusement la maladie en a décidé autrement et Roger Frydman nous a quittés avant de mener à bien son projet. Je remercie Alain Charles Marlier de m'avoir donné l'occasion de reprendre et d'étendre cette réflexion dans le cadre du présent ouvrage.

2. Cf. A. David, A. Hatchuel et R. Laufer, *Les nouveaux fondements des sciences de gestion*, Vuibert/FNCGE, Paris, 2001.

Et plus particulièrement notre article : « Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective ».

3. Pour un développement plus détaillé de cette notion, on pourra se reporter à deux autres articles : A. Hatchuel, « Pour une épistémologie de l'action » in Lorino P. et Teulier R., *Entre connaissances et organisation : l'action collective*, Colloque de Cerisy, La Découverte, Paris, 2005 ; Hatchuel A., « Towards an Epistemology of Action », *European Management Review*, n° 2, 2005, p. 36-47.

métaphysiques constituent les hypothèses « **spécificatrices** », donc difficilement révisables, de « l'identité » de ces disciplines. À l'inverse, la notion d'épistémologie de l'action permet de relire ces métaphysiques comme des hypothèses « **restrictives** » au sein d'une même axiomatique de l'action collective. En affaiblissant les métaphysiques de l'action, en identifiant des opérateurs plus génériques de l'action collective, cette approche répond mieux, selon nous, aux nouveaux régimes de l'action collective dans les sociétés contemporaines.

1. L'expérience de la « gestion » : une histoire des crises de l'action collective

Bien qu'elles comptent parmi les dernières-nées de l'archipel universitaire, les sciences de gestion ont une histoire fort ancienne. Les pratiques comptables remontent pour leur part aux premières civilisations mésopotamiennes. Mais cette histoire reste lacunaire et peu connue hors des cercles de spécialistes. Car les questions de gestion ne se laissent pas aisément classer. À différentes époques, elles ont émergé de crises pratiques puis ont été réinterprétées au sein de disciplines diverses (mathématiques, droit, économie, ingénierie, psychologie, sociologie, etc.). *Leur unité n'a pu être dégagée qu'après une longue maturation historique et théorique.* Sans pouvoir retracer ce long processus, je reviendrai sur trois grandes étapes classiques de cette histoire pour souligner *l'unité* des problématiques derrière l'apparente diversité des situations. Dans chaque cas, une crise pratique, de nature inédite, favorise l'invention théorique et la remise en cause collective d'un universel de l'action.

Cette dynamique, toujours conflictuelle et inévitablement ambivalente a constitué le moteur historique de ces disciplines. Car à chaque fois, une « épistémologie » particulière de l'action collective a été mise à l'épreuve et ce n'est que depuis peu que l'on a tenté d'exprimer les opérateurs fondamentaux de cette épistémologie.

1.1. Crises pratiques et invention théorique : quelques grandes étapes des sciences de gestion

En effet, il n'était pas aisément de formuler de façon unifiée l'objet fondamental des sciences de gestion. Pour bien des disciplines cette tâche n'est pas facile. Pour les sciences de gestion, il y avait une difficulté de plus. Elles se présentaient en apparence comme une série de problèmes auxquels on avait répondu par l'invention d'instruments adéquats sans voir les liens profonds qu'ils entretiennent et sans que l'on puisse les rattacher à un corpus universel. Aujourd'hui cette unité se dégage et nous comprenons mieux pourquoi elle ne pouvait être perçue sans l'aide de notions nouvelles.

Car l'on a toujours appelé problèmes de « gestion », des questions perçues trop hâtivement comme « pratiques » car elles entraînaient mal dans les conceptions dominantes du pouvoir, du rationnel ou de la société. De plus, en l'absence d'une théorie universelle de l'action collective, chaque solution semblait *ad hoc* ou résiduelle. Notre tâche fut précisément d'inverser cette logique. Si l'on s'efforce d'identifier les concepts centraux d'une axiomatique de l'action collective, alors l'histoire des instruments ou des doctrines de gestion prend une signification nouvelle. Elle peut se lire comme une discipline critique des catégories traditionnelles de l'action collective (*la hiérarchie, l'échange, la coordination, la rationalité, l'efficacité, la cohésion sociale, etc.*) et comme une exploration toujours ouverte des formes que l'action collective pourrait prendre.

Pour illustrer cette thèse, je reviendrai sur trois moments bien connus de l'histoire de la gestion : *la naissance de la théorie comptable, la formation du fayolisme et celle du taylorisme*. Nous verrons qu'à chaque fois il s'agit non de simples développements techniques mais de la critique de modes d'action collectifs dominants, critique qui contribua à la naissance de ce que nous appelons « l'entreprise moderne ». Même si les crises du capitalisme contemporain ouvrent à nouveau le débat sur ces questions.

1.2. Naissance de la comptabilité : du compte comme critique du lien social traditionnel

À la fin du XIX^e siècle, à quelle discipline pouvait-on rattacher un traité de comptabilité ? Déjà, il n'avait plus place dans un ouvrage d'économie politique alors qu'il avait été omniprésent, durant des siècles, dans les traités d'initiation au commerce⁴. Aujourd'hui, la comptabilité est toujours absente d'un traité de microéconomie classique et ne joue aucun rôle dans les tentatives récurrentes des économistes pour penser la firme. L'ensemble de la pensée économique reste peu concernée par une épistémologie de la notion de « **compte** », condition pourtant essentielle à l'existence même d'un ordre marchand. Plus largement, la place infime de la comptabilité dans l'histoire de la culture ou dans celle de la science devrait nous surprendre. Car la formation des pratiques « **comptables** » fut coextensive au développement du commerce et de la rationalité dans les sociétés modernes. Dès la fin du XV^e siècle, un homme d'église et mathématicien, Luca Pacioli, est en mesure de proposer un traité complet de « l'équilibre des comptes » (le système dit à partie double). Ce savoir est alors suffisamment noble pour figurer comme chapitre d'un traité d'arithmétique⁵. Inspiré par les marchands Génois et Vénitiens, le modèle comptable de Luca Pacioli n'était que la théorisation d'une pratique inventive. Mais qu'est-ce qu'un « équilibre des comptes » ? Quelles sont ses conditions d'existence ou de légitimité ? Ou inversement, que rend-il possible ? Que légitime-t-il ?

Le modèle comptable n'explique pas les prix. Il ne postule pas d'acteur maximisant son profit, ni même vraiment « rationnel » dans ses choix commerciaux. Il ne dépend d'aucun des paradigmes fondateurs de la pensée économique. *De fait, il les précède tous.* Car en établissant deux préalables de l'échange marchand il forge un « **réel** » qui est indispensable à ces paradigmes. D'une part, pour tout commerçant, l'évaluation rationalisée de ses gains et de ses pertes; d'autre part, pour ses partenaires, une garantie nouvelle contre la spoliation. Le compte ne détermine pas la logique de l'échange marchand, mais rend celle-ci pensable et possible. Si un système de comptes « justes » et « équilibrés » devient crédible, chacun peut espérer savoir (et faire savoir) ce qu'il possède, ce qu'il doit à autrui ou ce qu'autrui lui doit. *Le compte, c'est la mesure pacifiante de l'action commerciale et de la dette.* Cette condition est si première que l'existence de comptes a, on le sait, largement précédé l'existence de monnaies.

Mais qu'est-ce qu'un compte ? Une technique ? Certainement. Néanmoins différente d'un marteau ou d'une scie. Une convention ? Aussi bien, mais distincte de celles qui conduisent à mourir pour une patrie. Un système d'information, dirait-on aujourd'hui ? À l'évidence, mais sans la légitimité d'un thermomètre. Un rapport social ? Sans aucun doute, quoique tout autre qu'un lien de fraternité ou de citoyenneté.

4. Il occupe par exemple une large part du célèbre *Traité du parfait négociant* de Jacques Savary (1685).

5. La *Summa de arithmeticā, geometriā, proportioni & proportionalitā* est publiée à Venise en 1494 par Paganino de Paganini. Le chapitre consacré à la comptabilité porte le titre *Tractatus XI particularis de computus et scripturis* (*Traité des comptes et des écritures*). Traduction publiée en 1995 par l'Ordre des experts comptables de Paris.

La nature de la comptabilité, son épistémologie, ne se laisse pas aisément glisser dans les cadres communs de l'action collective. Car nous pensons trop l'action comme un rapport entre des moyens et des buts. Il nous est moins familier de penser que l'action a d'abord des *conditions constitutantes* ou des *conditions d'existence*. Car avant d'être bien ou mal faite, encore faut-il qu'une action collective s'engage et que des protagonistes sachent, puissent et veuillent y prendre part. Le marchand du Moyen Âge n'attendait pas des seuls comptes qu'ils lui disent si le commerce de la soie était plus intéressant que le commerce de la laine: la stabilité des approvisionnements, l'existence de relais commerciaux, la qualité des matières étaient bien plus déterminantes. En revanche, les comptes étaient indispensables pour que ses gains ou ses pertes soient reconnus par ses associés, clients, créanciers ou ses juges. Cette assurance perdue, pourquoi s'engagerait-il dans une affaire, serait-elle miraculeuse? Comment éviterait-il dans ce cas que des associés n'aient tout loisir de lui en cacher les résultats et d'empocher la recette? Le compte tente d'établir pratiquement la frontière entre le commerce et l'escroquerie. Il «solidarise» cette activité collective qu'est le commerce. Sans lui, elle ne se ferait pas ou trop rarement. En tous cas, les comptes mis en doute, elle se déferait inexorablement.

Le «compte» invente *une forme de cohésion*⁶ nouvelle: une solidarité inédite que ne peuvent toujours apporter les modes traditionnels de la solidarité (famille, clan, tribu, etc.). Le commerce s'étend vite au-delà des collectifs traditionnels et les liens qu'ils forment ne sont pas toujours garants de l'équité marchande. La naissance du dispositif comptable n'était donc pas une simple réponse pratique à un problème de quantification. Il exprimait une vérité profonde qui ne devait plus se démentir: *l'inexistence d'un mode universel de solidarisation des collectifs*. C'est-à-dire l'absence d'un «*socius*» invariant qui serait adéquat à toutes les actions collectives, et la nécessaire transformation/invention des modes de cohésion collective avec les nouveaux régimes de l'action collective.

L'extension du commerce exhibait donc un «*socius*» inédit: celui des «bons comptes» dont le proverbe dit, non sans angélisme, qu'ils font les «bons amis». Le dernier capitalisme vient, on le sait, de jouer dangereusement avec «les comptes». Il est d'ailleurs significatif que ce soit un capitalisme de masse boursier, reposant sur un monde d'actionnaires sans solidarité, qui ait provoqué l'une des crises les plus graves du dispositif comptable.

Pour autant l'épistémologie du dispositif comptable n'est pas un thème important de la philosophie contemporaine et, à ma connaissance, aucune formation de sociologie ne comporte un cours d'analyse comptable. Que la vie économique et le lien social dépendent depuis des milliers d'années de cette épistémologie particulière de l'action qu'est le dispositif comptable *n'aura pas suffit à lui conférer le statut de question universelle*. C'est un signe fort de l'absence d'une épistémologie de l'action dans la culture classique. Mieux, nous continuons à parler de capitalisme, alors même que «le capital» n'existe que comme théorie comptable. Il serait plus juste de qualifier les économies occidentales de «comptabilismes» car bien peu de capitaux survivraient à une déroute généralisée du système comptable.

1.3. Henri Fayol ou la critique du gouvernement des compagnies

Luca Pacioli n'a pas inventé la comptabilité. Il lui a donné une forme idéalisée, donc plus universelle et elle a colonisé la plupart des cultures. De même, serions-nous en

6. Pour une construction précise de la notion de cohésion, voir Ségestin B., *Innovation et coopération interentreprises*, éditions du CNRS, Paris, 2006.

peine de dire qui a inventé «l'entreprise». En outre, comment qualifier ces collectifs qui depuis les premières «*compagnia*» italiennes jusqu'aux compagnies de chemins de fer du XIX^e siècle, en passant par les empires manufacturiers anglais, n'ont cessé de se transformer? C'est une lente et complexe évolution du commerce, du droit, des pouvoirs publics, de l'artisanat, des procédés et des produits qui a donné naissance à ces étranges formations que sont les collectifs industriels et commerciaux. Hybrides par nécessité historique, les grandes compagnies du milieu du XIX^e siècle combinaient à l'envi pratiques nouvelles et anciennes. De la «maison du maître», elles gardent la logique autoritaire du propriétaire-patron. De l'ancienne corporation, la solidarité du métier ou de l'atelier. Du collège des marchands, elles conservent le système du chef d'atelier qui paye lui-même ses hommes et la pratique du salaire aux pièces. Mais dès le début du XIX^e siècle, certaines s'engagent dans une logique nouvelle d'expansion et de perfectionnement technique. Ce sont elles qui bientôt attirent les premières générations de techniciens et de lettrés que les entrepreneurs-pionniers de la révolution industrielle avaient contribué à former.

L'itinéraire d'Henri Fayol (1841-1925), le précurseur des «*administrative studies*», témoigne des questions que posent ces collectifs inédits que l'on ne nomme pas encore «grandes entreprises». Ancien élève de l'école des Mines de Saint-Étienne (crée en 1816), il fait toute sa carrière dans la même société minière et sidérurgique dont il prend la direction en 1888. Son *Traité d'administration industrielle et générale* (1916) va servir de référence à un mouvement important destiné à la formation des nouveaux dirigeants; mouvement qui se développera en France et aux États-Unis dès l'entre-deux-guerres. Mais la force critique de Fayol n'est pas dans les principes universels de direction qu'il énonce. On pourrait retrouver des énoncés similaires dans la longue généalogie des textes sur l'art du capitaine ou même dans la tradition administrative romaine (Vérin, 2003⁷). La critique fayolienne réside dans l'idée que le commandement des nouvelles entreprises ne peut plus être exercé à la manière des anciens propriétaires de manufactures. Autrement dit, que le «gouvernement» traditionnel ou légal de la compagnie n'était plus à même de la diriger!

Ainsi, ces collectifs inédits que sont les grandes compagnies appelaient *une épistémologie nouvelle de l'autorité*. Une conception qui ne se confond plus avec les règles habituelles du pouvoir ou de la souveraineté. Certes, le pouvoir restait légalement l'apanage du propriétaire, mais celui-ci n'était plus légitime pour l'exercer. Cette dissociation du légal et du légitime, que la théorie des systèmes de légitimité proposée par Romain Laufer⁸ explique avec précision allait favoriser l'apparition de la «gestion» comme un mode spécifique d'action collective. Le phénomène était-il nouveau? N'était-il pas déjà repérable dans l'exercice du pouvoir politique, notamment avec l'apparition des ministres et des administrations publiques? Dans les faits, certainement. Mais cette rupture pratique n'était pas encore interprétée comme une nouvelle logique de l'action collective. *Les conseils et les ministres du roi ne se réclamaient pas de principes administratifs universels pour fonder leur action*. Celle-ci se légitimait par sa source (le souverain) ou par sa réception (l'état du royaume et la faveur du peuple), non par ses règles d'exercice⁹.

7. Cf Vérin H., «Généalogie de la réduction en art. Aux sources de la rationalité moderne» in Gaudin T. et Hatchuel A. (éd.), *Les nouvelles raisons du savoir*, L'aube, Paris, 2003.

8. Parmi les nombreux textes où Romain Laufer expose sa théorie des systèmes de légitimité, on pourra se reporter à ses contributions à l'ouvrage *Les nouvelles Fondations des sciences de gestion*, op. cit.

9. Ce n'est plus cas aujourd'hui puisque la «méthode» d'un gouvernement est souvent mise en avant pour renforcer sa légitimité ou son efficacité.

La révolution fayolienne n'aurait-elle pu se produire plus tôt? Pourquoi Matthew Boulton, célèbre créateur des premiers ateliers pour machines à vapeur ou Josiah Wedgwood, fondateur d'un empire de la faïence, n'ont-ils pas énoncé de tels principes au moins un siècle plus tôt? Tous deux étaient pourtant lettrés, férus de théorie politique et d'émancipation rousseauiste (Schofield, 1963¹⁰). Sans doute parce que l'épistémologie naturelle de leur temps était celle de l'entrepreneur-inventeur. Comment auraient-ils pu déceler des «principes d'administration» universels au sein du faisceau d'activités emmêlées qui caractérise leur quotidien? Car ils se consacrent aussi bien à créer de nouvelles manufactures qu'à développer de nouveaux procédés. Quant à la dimension «administrative» de leur action, elle était le plus souvent confiée à des intendants, à des chefs ouvriers ou à quelques employés aux comptes. De surcroit, la figure de l'entrepreneur, alors paradigme central de l'économie politique, occulte encore l'activité de «direction» (management) qui allait pourtant occuper les générations suivantes d'ingénieurs et de «directeurs», enrôlés par les patrons qui leur succéderont, patrons bientôt dépassés par l'ampleur de la tâche.

Ces nouveaux collectifs, que l'on appelle «entreprises» reprenaient donc à nouveaux frais la vieille question du commandement et de l'autorité. Mais la réponse du fayolisme défait la logique traditionnelle. Le propriétaire a tous les droits, y compris celui de dissoindre le collectif ou de l'aliéner. Pourtant, s'il exerce lui-même son pouvoir, il risque de tout y perdre. *Enfin, ces nouveaux directeurs auxquels il fait appel ne ressemblent plus aux anciens régisseurs ou intendants des maîtres du passé.* Ils veulent incarner la science, le progrès, l'expansion technique et commerciale. Ils se réclament de savoirs nouveaux qu'ils veulent employer et développer dans leurs nouveaux rôles. Avec Fayol, l'ère des managers trouve un socle théorique. On sait le développement universel qu'elle allait avoir en pratique.

Avec cette rupture, s'énonce à nouveau une critique des conceptions classiques de l'action collective. De même qu'il n'y avait pas de *socius* universel ou de principe éternel de cohésion des collectifs, il fallait désormais reconnaître qu'il n'y avait pas de forme universelle du pouvoir. *Il n'y a pas de figure éternelle du «bon chef», pas plus qu'il n'y a de figure unique du «bon groupe humain».* Là encore, ce sont les conditions nouvelles d'existence et d'exercice de l'action collective qui subvertissent la vieille épistémologie de l'action. Crise des conditions de l'action et crise de la légitimité de l'action vont de pair. La rupture fayolienne ne reposait donc pas uniquement sur les principes énoncés mais sur la position inédite de celui qui les énonce. D'ailleurs, ces principes ne rendaient pas vraiment compte de l'action fayolienne notamment dans sa compréhension des processus d'innovation et de progrès collectif¹¹. Mais l'étendue de la percée était suffisante. Elle valut à Fayol de farouches critiques.

On notera que le capitalisme contemporain a aussi mis en crise l'héritage fayolien. Contrairement à l'analyse la plus répandue, le poids trop grand de l'actionnaire sur la direction des entreprises ne sous-entend pas qu'il attende des profits élevés. Après tout, c'est la logique même de son investissement. Elle réside surtout dans les modalités d'exercice de cette influence (résultats trimestriels, audits multiples d'analystes financiers, *stocks-options* pour les dirigeants, etc.). Ce sont ces pratiques intrusives, multipliant les distorsions des comptes et des horizons qui défont l'acquis de la position fayolienne.

Tout le cadre épistémologique de la direction d'entreprises est ainsi menacé sans que l'on perçoive encore ce qui peut lui être substitué.

1.4. Le taylorisme : une critique de l'ordre marchand dans les usines

Fayol est souvent oublié. Il ne figure ni au panthéon de l'économiste, ni à celui du philosophe ou du juriste. En revanche, Frédéric Taylor jouit d'une gloire immense... quoique peu enviable! Auteur repoussoir par excellence, sa «mort» symbolique fut cent fois annoncée et souhaitée. Taylor incarne universellement l'atelier aliénant où les tâches sont «en miettes» et où l'ouvrier déqualifié subit des «cadences infernales». Cela n'est pas surprenant tant l'histoire de sa doctrine est mal enseignée, y compris aux étudiants de gestion. La publication tardive de ses œuvres les plus importantes, la parution récente de biographies plus rigoureuses, une meilleure compréhension du mouvement taylorien en France (Moutet, 1997¹²) permettrait aujourd'hui de tempérer ce portrait calamiteux. Il semble que rien n'y fasse et la cause est toujours entendue. Taylorisme signifie invariablement travail à la chaîne et autoritarisme exploiteur. Ce biais persistant a de multiples causes qu'il serait trop long d'examiner ici. Contre toute attente, on insistera surtout sur la rupture théorique avec l'économie politique et les doctrines libérales qu'a opérée le taylorisme.

Traditionnellement, on retient de Taylor les principes qu'énonce son ouvrage tardif de 1910. Mais, comme pour Fayol, il est plus intéressant d'examiner ce à quoi Taylor s'oppose et comment il légitime sa critique. Cette perspective impose de revenir sur le fonctionnement des ateliers industriels américains aux alentours de 1880-90, c'est-à-dire avant les grandes vagues d'immigration. Les grands ateliers de mécanique fonctionnent alors sous un régime de négociation permanente entre ouvriers, contremaîtres et directeurs que l'on a appelé la «*machine shop culture*» (Millard, 1990¹³). Les ouvriers peuvent y choisir différentes modalités de travail. Certains agissent même comme de petits sous-traitants à leur compte. Ils louent des machines et réalisent des pièces pour un autre patron. D'autres travaillent de façon intermittente acceptant ou non des lots de travaux en fonction du prix proposé. Ceux qui ont la position la plus stable occupent de fonctions d'outillage ou de réparation et peuvent être rémunérés à la journée. La plupart sont payés à la pièce et négocient les tarifs de chaque lot de pièces avec leurs contremaîtres. À quoi ressemble ce régime de travail? À celui que l'on trouve aujourd'hui sur des chantiers de cinéma! Chaque technicien négocie avec le producteur sa rémunération en fonction de sa notoriété ou de sa technicité; quant à son engagement, il n'est pas supérieur à la durée du tournage.

C'est en 1895 et ne jouissant encore que d'une gloire technique acquise grâce à la découverte des aciers à coupe rapide, que Taylor rédige l'article initial où il dénonce ce système. Quel est le sens de sa critique? Taylor soutient que la négociation permanente et du prix des pièces (donc des temps passés) conduit à deux stratégies opportunistes et antagonistes: les ouvriers ont intérêt à ne pas dévoiler les progrès de productivité possibles et à s'entendre pour faire monter le prix des pièces. En réaction, contremaîtres et patrons tendent à réduire continuellement ces prix («*cutting the rates*») quel que soit l'effort de l'ouvrier. Cette description de la vie des ateliers à l'époque est corroborée par

10. Schofield M., *The Lunar Society*, Oxford Press, Oxford, 1963.

11. Fayol se montra un actif soutien de chercheurs scientifiques, comme Pierre-Édouard Guillaume qui reçut un prix Nobel de physique pour sa découverte des alliages sans dilatation.

12. Moutet A., *Les Logiques de l'entreprise*, EHSS, Paris, 1997; Hatchuel A., «Frédéric Taylor : une lecture épistémologique», in Bouilloud P. et Lécyer B.-P. (éd.), L'Harmattan, Paris, 1994.

13. Millard A., «Edison and the Business of Innovation», in M.R. Smith et T.P. Hughes, *The History of Technology*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 1990.

d'autres sources. Mais où est le mal? Selon la meilleure tradition libérale, n'est-ce pas un bon marchandage qui conduit aux prix d'équilibre? Or Taylor conteste ce credo. Selon lui, ce fonctionnement inhibe le progrès technique et l'innovation. En outre, le système suppose que contremaîtres et ouvriers soient capables d'évaluer seuls les temps et les méthodes nécessaires pour l'exécution des pièces. Pour Taylor, la véritable responsabilité de la direction consisterait à refuser une telle négociation aveugle. Il lui appartient de fixer elle-même, à l'aide des meilleurs experts, les conditions de temps et d'exécution du travail. À l'inverse, la responsabilité de l'ouvrier réside dans la collaboration et l'acceptation des méthodes prescrites par la direction. Ce nouveau fonctionnement devait assurer selon lui une meilleure efficacité de l'entreprise et un meilleur revenu pour l'ouvrier.

Pour comprendre la force de la critique taylorienne, il faut avoir à l'esprit que l'organisation des ateliers était traditionnellement pensée comme «un marché de travail». Il n'y avait pas de différence de principe entre le fonctionnement marchand et la vie de l'atelier. L'intérieur et l'extérieur de l'atelier étaient pensés sous le même régime d'action collective. Certes, l'autorité du contremaître était rude, mais peu différente de celle de particuliers qui louaient les services d'un maçon pour leur maison.

La critique taylorienne contestait donc l'efficacité du marchandage comme mode de gouvernement des ouvriers. Que lui opposait-t-elle? Un fonctionnement réglé ou des services «experts» prescrivent aux ouvriers les temps, les outils et les pratiques de travail. Ainsi, la liberté de négocier devait être, au moins en partie, abandonnée au profit d'un nouveau pouvoir technicien. Sur le fond, cela signifiait que l'économie politique classique avait tort! Et que le libéralisme marchand n'avait pas sa place à l'intérieur des compagnies, alors même qu'il avait raison partout ailleurs! On comprend que le discours taylorien ait d'abord été mal reçu par les patrons américains qui, à l'époque, penchaient naturellement pour un accroissement des primes à la productivité.

L'argument taylorien, aussi surprenant ou contestable qu'il soit, avait cependant une force critique et pratique qui allait rapidement s'affirmer. Car la question-clé était bien celle de l'innovation technique! Si celle-ci ne dépendait que des progrès propres au savoir ouvrier alors marchandages et incitations financières auraient suffi: le marché savait faire! *Mais les conditions de l'action industrielle au tournant du siècle étaient désormais bien différentes.* Entre 1890 et 1914, on ne compte plus les innovations techniques tant sur le plan des énergies, des procédés et des produits. L'efficacité des compagnies les plus modernes en est bouleversée. Leur survie ne sera plus déterminée par l'équilibre des salaires dans l'atelier mais par leur capacité à introduire de nouvelles machines, de nouvelles organisations, de nouvelles façons de travailler. Le grand enjeu, c'est non pas «la mise au travail» comme on l'a longtemps cru, mais la constitution de l'atelier ou de l'usine comme un espace réglé dont les méthodes pouvaient être suffisamment objectivées, de manière à préparer la mutation technique ou diverses rationalisations.

Cette nouvelle conception de l'atelier annonce l'épistémologie de l'entreprise à laquelle nous avons été habitués: celle d'un espace collectif, non marchand, où les règles sont explicites, fondées sur des connaissances techniques ou légales spécialisées et placées sous la responsabilité de la direction. Malgré les crises du premier taylorisme, cette nouvelle épistémologie fut bientôt soutenue par les syndicats car elle rendait plus aisée leur intervention et la logique de leurs luttes; il en alla de même pour les pouvoirs publics, pour qui une action de régulation ou de normalisation de la vie au travail devenait possible et

Ainsi le taylorisme, en insistant sur l'étude et la rationalisation des processus du travail, avait-il contribué à une critique radicale de l'ordre marchand comme théorie adéquate du collectif de production. Il avait aussi souligné l'inadéquation des théories classiques de la production où le travail était représenté comme un simple «facteur» que l'on pouvait acquérir sur le marché. Enfin, il soulignait la nécessité de nouvelles formes d'autorité plus collectives, lorsque l'action exigeait des expertises multiples et spécialisées¹⁴.

1.5. Crises de l'action et innovation gestionnaire: une critique des présupposés de l'action collective

Qu'est-ce qui relie ces trois critiques? On peut les rattacher à l'histoire de «l'entreprise» dans les sociétés modernes. Cette histoire fournit de nombreux exemples de l'émergence de pratiques théorisées innovantes. Nous aurions pu évoquer de même le système bancaire, la communication publicitaire ou la constitution des grands bureaux d'étude. Néanmoins cette interprétation est trop limitative. L'«entreprise», on l'a vu, est une invention récente, et s'est constituée elle-même après plusieurs innovations gestionnaires. Il est donc plus juste de dire que la nature de l'innovation gestionnaire relève d'un universel plus large que la seule histoire moderne de l'entreprise. Même si c'est au sein de cette histoire particulière que la «gestion» est devenue visible et objet de théorie.

1.5.1. Quel est donc cet universel auquel on peut rattacher l'innovation gestionnaire? Et quel est son statut épistémologique?

On peut ici faire un détour par l'étymologie de «gestion». Le terme dérive du *gero* latin, qui veut dire «porter, prendre en charge» et dont nous retrouvons la trace dans notre «gestation»¹⁵. L'idée de «gestion» est donc associée à l'idée d'une «action» qui se donne à voir comme réfléchie et réflexive; une action dotée de «sens» pour soi et soumise aussi à l'interrogation d'autrui. Autant dire qu'il n'y a «gestion» que lorsque il y a à la fois une pratique collective et des systèmes de pensée et de connaissance qui la rendent visible, légitime, intelligible, contestable, etc. Bref, qui la constituent comme objet d'analyse et d'intervention. L'idée de «gestion» appartient donc à une tradition anthropologique aussi antique que moderne que l'on pourrait retracer en étudiant *le mode de construction de la notion d'«action» ou ses équivalents dans l'histoire des civilisations*, y compris dans celles que l'on qualifie de «premières».

On retiendra surtout que l'innovation «gestionnaire» ne se réduit pas à un dénouement pratique de l'action. Elle doit convaincre que la crise de l'action collective provient de présupposés qui la constituent comme telle. *De ce fait, l'innovation gestionnaire prend au sérieux les normes épistémologiques de l'action et pense la sortie de crise comme une mutation de ces cadres.*

1.5.2. Cette analyse clarifie, selon nous, les rapports entre innovation gestionnaire et sciences sociales

Le projet historique des sciences sociales réside dans l'étude des formes de l'action collective. Idéalement, on pouvait attendre que cette étude réduise à elle seule les crises de l'action collective et leurs effets. Mais cet espoir est intenable, car les formes de l'action

14. On sait que Taylor avait provoqué des critiques sévères chez ces contemporains lorsqu'il préconisait que les ateliers modernes comportent jusqu'à huit contremaîtres spécialisés. On était loin de la notion traditionnelle d'unité de commandement.

15. On peut se souvenir aussi des fameuses *res gestae* (choses accomplies) d'Auguste.

collective ne constituent pas un répertoire fermé que l'on pourrait explorer dans sa totalité. L'innovation gestionnaire prend appui sur la thèse inverse : *les formes de l'action collective composent un espace toujours ouvert, indéfiniment expansible, dans la mesure même ou les conditions de l'action sont indéfiniment renouvelables*¹⁶. Dès lors, il est illusoire de penser que nous puissions éviter les crises récurrentes de l'action collective. De plus, il n'y a pas de crise de l'action en soi, car la crise n'est lisible que dans les cadres existants de l'action. Aussi son dénouement exigera-t-il parfois la contestation de ces cadres. Il n'est pas inutile de résumer cet argument par quelques propositions clés :

- *Proposition 1* : il n'y a de « gestion » que dans le cadre d'une anthropologie qui constitue l'action collective comme réflexive, donc partiellement connaissable et toujours contestable.
- *Proposition 2* : il n'y a de sciences sociales que si l'on peut repérer des cadres paradigmatiques constitutifs de l'action collective
- *Proposition 3* : comme ces cadres ne sont pas des invariants alors les sciences sociales sont nécessairement confrontées à la reconstruction récurrente de leurs hypothèses.
- *Proposition 4* : l'innovation gestionnaire, dans la mesure où elle remet en cause des cadres de l'action collective, constitue un champ d'expérimentation et d'épreuve pour elle-même (par contestation des anciennes méthodes de gestion), et pour les paradigmes des sciences sociales. Ajoutons qu'elle n'est pas la seule voie de cette critique¹⁷.

Les propositions précédentes ont pour les sciences de gestion, et bien au-delà de celles-ci une conséquence épistémologique radicale : on ne peut considérer les paradigmes des sciences sociales comme des termes premiers ou des universaux ! Il nous faut développer un langage théorique qui permette de considérer les universaux des sciences sociales comme des instantiations particulières, historiques, et contingentes.

La voie que nous avons proposée découle des analyses précédentes. Elle consiste à explorer une théorie axiomatique de l'action collective dont les opérateurs seraient suffisamment robustes pour rendre compte des mutations de l'action collective. Cette position n'autorise la formulation de propositions invariantes qu'à la stricte condition de n'exprimer ainsi que des conditions « minimales » ou constitutives d'existence d'une action collective.

Avant de revenir sur ce point dans la deuxième partie de cet article, il nous faut brièvement évoquer le statut social contemporain des sciences de gestion car il confirme le besoin contemporain d'un tel effort théorique.

1.6. La demande de « gestion » : un marqueur des sociétés contemporaines et des sciences sociales

Au-delà de la maturation d'un projet scientifique, l'histoire contemporaine de la gestion est aussi marquée par une explosion de la demande de « bonne gestion ». Certes, la recherche en Gestion a élargi son champ d'investigation à la quasi-totalité des organisations. Mais il s'agit ici de la généralisation d'un discours dit « gestionnaire » dans l'ensemble de la société. Les chercheurs en gestion n'ont pas été les derniers à s'interroger sur les ambivalences de cette demande et il y a lieu de revenir sur deux grandes causes de ce mouvement.

16. Pour plus de précisions sur la notion d'espace d'action indéfiniment expansible on se reporterà à Hatchuel A. (2002), « Towards Design Theory and Expandable Rationality », *Journal of Management and Governance*, n° 5, p. 3-4.

17. Après tout, les systèmes religieux et certains mouvements sociaux contribuent à une position critique similaire, même s'ils s'appuient sur des hypothèses complètement inverses (l'existence de collectifs invariants par exemple).

1.6.1. L'épuisement des grandes idéologies

La première cause peut-être classiquement rattachée à ce qu'il est convenu d'appeler l'épuisement des grandes représentations de l'action collective. De ce point de vue, la demande de gestion peut être interprétée sinon comme un retour au « réel », du moins comme un retour à ce réel particulier que chacun éprouve et reconnaît dans son espace d'action. Non pas un territoire dont on serait le maître, ce qui reviendrait à nier l'action collective. Mais un champ d'intervention où chacun peut prescrire ce qui lui importe le plus, à la condition que l'action collective reste intelligible. La demande de gestion exprime alors ce besoin de « politique » si souvent évoqué. Pourtant, la tradition intellectuelle oppose encore « politique » et « gestion » en associant – à tort – la seconde à l'action expéditive et sans « grands projets » mobilisateurs. On devrait plutôt penser que la demande de « gestion » contemporaine invite à abandonner cette vieille opposition et à accepter que tout ce qui se construit comme « objet de gestion », construit la substance du politique contemporain¹⁸.

1.6.2. L'entreprise, comme modèle mythique de « bonne gestion »

La deuxième cause de cette demande accrue de « gestion » est tout aussi ambiguë. Il s'agit de la diffusion de « l'entreprise » comme modèle de bonne gestion, pour toutes les autres organisations. Or, on peut maintenant corriger l'erreur théorique sur laquelle cette vision est construite. L'entreprise, on l'a vu, a constitué indiscutablement un lieu privilégié de visibilisation et d'universalisation de l'innovation gestionnaire. Pour autant, ce ne sont pas les méthodes particulières de gestion des entreprises qu'il faut universaliser ! Car l'entreprise se constitue à partir d'un processus auto-fondateur et auto-définitionnel qui serait *dangereux et inacceptable* pour la plupart des autres institutions. Une entreprise peut changer d'activité (c'est difficile, mais possible), changer de nom, de propriétaires, d'actionnaires sans crise de légitimité majeure. Imagine-t-on un syndicat, un hôpital, une organisation caritative changer aussi radicalement sans crise identitaire majeure ? D'où vient cette différence ? *De l'épistémologie de l'action propre à chacune de ces institutions* : la logique de « l'adhésion » pour un syndicat, l'esprit du « soin » dans un hôpital, le sentiment du « don de soi » dans l'organisation caritative doivent précisément limiter la capacité auto-fondatrice ou auto-définitionnelle de ces collectifs. En un mot, l'histoire collective n'y joue pas le même rôle et certaines organisations ne survivent qu'en limitant volontairement ce qu'elles peuvent changer ou transformer.

Est-ce à dire que la gestion ne les concerne pas, c'est tout le contraire qui est vrai ! Sauf que, de l'entreprise, elles doivent retenir non les méthodes, mais la place et l'effort que ces collectifs ont accordé à l'innovation gestionnaire donc à la critique des modèles d'action collective ! Autrement dit, elles doivent aussi reconnaître que la logique de l'adhésion, l'esprit du soin ou le « don de soi », ne suffisent pas à elles seules à totaliser l'action collective. Et que manquent à ces engagements une exégèse rigoureuse des fonctionnements collectifs qui les sous-tendent. Cette exégèse n'est ni résiduelle, ni anodine. On l'a vu, dans l'entreprise, la tenue des comptes, la clarification des fonctions de direction, l'analyse des méthodes de travail ont historiquement bien plus à voir avec la constitution de collectifs pacifiés et créateurs qu'avec l'appétit du gain. Et si, l'hôpital, le syndicat, ou l'organisation caritative n'ont pas été à l'origine des traités de gestion ou des grandes innovations gestionnaires du passé, c'est faute d'une épistémologie qui permette de penser

18. On peut penser ici à la question de la répartition des tâches ménagères entre conjoints de genres différents. On voit comment le seul fait de poser cette répartition comme objet de gestion autorise la formulation d'un enjeu politique central.

leur spécificité dans un cadre plus universel. Bien gérer un hôpital ce n'est donc pas le gérer comme une entreprise, c'est penser l'épistémologie de l'action qui permettrait, à travers des crises pratiques surmontées, d'en faire un «bon» hôpital.

On espère que ces quelques analyses, trop rapides, esquisSENT suffisamment le projet théorique qui nous importe ainsi que sa montée en généralité. On peut aussi le voir comme une théorie des organisations; mais à la condition de penser que *la liste des formes organisationnelles ne sera jamais achevée*. On peut le voir comme une théorie de l'action réflexive et légitime; mais sans préjuger des formes que prendront cette capacité réflexive et cette légitimité; sans oublier que réflexivité et légitimité elles-mêmes peuvent entrer en crise. Ces éléments permettent enfin de *resituer ce projet au sein des sciences sociales et ce faisant, ils conduisent à une relecture épistémologique de ces disciplines*.

2. Qu'avons-nous appris ? Retour sur l'épistémologie des sciences sociales

Les sciences sociales sont divisées en disciplines (économie, sociologie, histoire, droit, etc.). Il n'y a là rien de problématique. Ce qui en revanche pose question ce sont les rapports qu'entretiennent ces différentes disciplines! Sans trop risquer la caricature, on peut dire qu'il s'agit au mieux d'échanges limités, au pire de positions constituées comme inévitablement adversatives.

L'histoire de ces disciplines éclaire de telles positions. *Mais l'analyse historique ne peut se substituer complètement à la lecture épistémologique*. C'est ici que la maturation d'une épistémologie de l'action au sein des sciences de gestion peut apporter sa pierre. On l'a vu, l'histoire de la gestion est corrélative des remises en causes que *l'invention pratique* impose aux sciences sociales. Ainsi, l'existence des entreprises, par leurs apports et les crises que celles-ci provoquent, ont remis en cause bien des présupposés de l'action collective et ont notamment brouillé la distinction entre «économique» et «social». Distinction pensable lorsque l'activité du marchand et celle du manufacturier semblaient clairement séparables du reste de la vie collective. Auguste Comte avait déjà pressenti l'obsolescence de telles distinctions face au développement de l'industrie et des sciences (Grange, 1996¹⁹). Aujourd'hui, il suffit de penser à la place des activités liées à la santé pour se convaincre, si cela était nécessaire, que la frontière entre l'économique et le social n'a plus aucune consistance. Si l'on accepte l'affaiblissement de ces notions (et de beaucoup d'autres que nous ne pouvons aborder ici), alors on peut considérer que les diverses disciplines des sciences sociales sont autant de théories partielles et provisoires de l'action collective. Mais pour comprendre leurs différences et leurs divisions, il nous manque un référentiel épistémologique plus générique.

2.1. Des métaphysiques de l'action collective

Il y a de multiples manières de penser ce référentiel. Celui que nous proposons découle de la notion d'épistémologie de l'action que l'histoire de l'innovation gestionnaire nous a aidé à forger. Mais pour en préciser mieux la teneur, nous avons besoin de la notion de «métaphysique de l'action collective» (Hatchuel 2001) que nous définirons comme

- On appellera *métaphysique de l'action collective* une théorie qui explique l'action collective par un principe totalisateur ou un sujet totalisateur.

19. Grange J., *La philosophie d'Auguste Comte*, PUF, Paris, 1996.

• Par *sujet totalisateur* (respectivement *principe totalisateur*) nous entendons un individu ou un groupe (respectivement une règle ou une valeur) qui déterminent l'action collective sans que nous puissions rendre compte ni des savoirs, ni des relations à autrui qui permettent cette détermination.

On remarquera, au travers de ces définitions, que lorsqu'il s'agit d'un *principe totalisateur* on postule implicitement un *savoir totalisateur* permettant d'interpréter l'ensemble des actions collectives. À l'inverse, lorsqu'il s'agit d'un *sujet ou d'un groupe totalisateur* alors il faut supposer une *relation totalisatrice* (entre ce sujet ou ce groupe et d'autres sujets ou d'autres groupes) qui détermine l'action. La plupart des formulations des sciences sociales expriment plus ou moins explicitement des métaphysiques particulières de l'action collective: les «tout est rapport de force», «les entreprises maximisent leur profit», «la réalité est socialement construite», en sont quelques exemples parmi les plus répandus.

Ainsi économie et sociologie se sont toutes deux construites en radicalisant leur métaphysique et en les inversant. L'économiste a besoin de ramener l'action collective au seul savoir privé des agents, et ce savoir peut se réduire à une règle d'optimisation des conduites. Le sociologue ramène le savoir d'un sujet au système des relations qu'il entretient à autrui. *On oppose ainsi une métaphysique cognitiviste à une métaphysique relationniste*.

Mais, objectera-t-on, quel projet de connaissance peut se passer d'hypothèses premières? Toute hypothèse première n'est-elle pas nécessairement une métaphysique? Ce débat nous semble être déterminant pour l'avenir des sciences sociales et la définition des métaphysiques de l'action permet de le reprendre à nouveaux frais.

2.2. Hypothèses premières et hypothèses spécificatrices : une épistémologie de la révision

Ce qui distingue une hypothèse «première» d'une métaphysique tient à ce que celle-là est posée comme *révisable* et que l'on peut repérer *le type d'action collective* qui permet de la réviser (expériences, événements, collectifs de travail, supports, etc.).

Le terme de *révision* est à dessein moins fort qu'un faillibilisme poppérien. Car on ne peut systématiquement reconnaître à l'énoncé d'une thèse les voies et les moyens qui permettent de la «falsifier». L'histoire des mathématiques fournit de multiples exemples de propositions déclarées initialement non falsifiables mais que l'on fut à même bien plus tard (parfois des siècles après) de relativiser, voire de rejeter. La *révision* ne constitue donc qu'une *forme «faible» de la falsification* mais elle suffit pour se projeter hors d'une métaphysique.

À l'inverse, les métaphysiques de l'action engagent *l'inhibition de certaines classes de révision* car leur formulation est *totalisatrice* et non pas axiomatique. En effet, si l'on totalise «l'individu», alors on ne peut plus penser l'influence des phénomènes collectifs sur la constitution de celui-ci. De même, si l'on totalise «le collectif», alors on ne peut plus penser l'intervention des individus sur les collectifs. Par symétrie, si l'on postule que tout peut-être ramené au *seul savoir des agents*, il n'est plus possible d'introduire un concept de relation entre soi et les autres; si tout est pensé comme *relation* alors il n'est plus possible de penser la formation de savoirs individuels.

Si donc, les disciplines des sciences sociales reposent sur des métaphysiques de l'action, on ne peut plus parler à leur propos d'hypothèses premières, mais plutôt d'hypothèses *spécificatrices* – c'est notre proposition – c'est-à-dire constitutives de l'identité même de

la discipline (tant au plan de la construction de son objet que du point de vue des relations qu'elle entretient avec les autres disciplines). Or, la révision d'une hypothèse spécifique entraînerait naturellement des effets sans commune mesure avec la révision d'une hypothèse première. *Elle mettrait en danger non seulement les thèses défendues mais l'identité même de la discipline.*

Ajoutons qu'il serait trop simplificateur de penser que les hypothèses spécificatrices sont des dogmes non discutables. À l'évidence, les économistes discutent de l'histoire et des présupposés de leur discipline; il en va autant sinon plus des sociologues ou des juristes. Simplement, l'hypothèse spécificatrice constitue un repère identitaire permettant de penser, malgré les controverses, une certaine continuité de la discipline et de son mode de séparation des autres disciplines. Ainsi, les économistes peuvent parfaitement remettre en cause la notion de rationalité de l'agent économique mais à condition que ce débat maintienne une logique spécificatrice propre à l'économiste; et il en va de même pour la discussion de la nature du «lien social» chez le sociologue. Ces disciplines ne produisent donc pas des savoirs figés, ce qui est évident, mais **des savoirs qui évoluent sous contrainte de conservation identitaire**.

Les métaphysiques de l'action, parce qu'elles sont totalisantes, autorisent une telle *épistémologie identitaire*. Mais elles rendent improbable, voire impossible, une révision axiomatique par inclusion ou par hybridation à l'aide d'hypothèses spécificatrices venus d'une autre discipline.

2.3. Axiomatisation de l'action collective et théories restrictives

Si l'on accepte cette analyse, alors on comprend mieux *l'enjeu transversal du travail critique accompli en gestion*. Il invite à une axiomatisation de l'action collective comme socle et enjeu communs à l'ensemble des sciences sociales. Cette axiomatisation suppose bien sûr l'affaiblissement des métaphysiques de l'action et dans une certaine mesure leur mutation partielle en hypothèses premières. Ce travail épistémologique nous semble comporter trois volets que nous évoquerons brièvement :

– **une épistémologie récursive** posant «l'action collective» comme énigme ou comme objet dont la connaissance restera toujours ouverte et renouvelée par la recherche et par l'action collective elle-même.

– **une axiomatique génératrice qui postule d'emblée la double nature de l'action collective**. Il s'agit de penser l'action collective simultanément comme *exercice de sujets connaissants et comme systèmes de relations connaissables et constitutifs des sujets*. Ce point est techniquement délicat. Il suppose des instruments de pensée encore peu répandus dans les sciences sociales. En effet, il s'agit d'abandonner les dialectiques discursives traditionnelles qui favorisent les oppositions entre universaux (individu/collectif, sujet/relation, vérité/relativisme, sujets/objets, signifiants signifiés, etc.) pour adopter des logiques et des modèles de *co-génèse*. Par exemple, il est absurde d'énoncer que «toute réalité est une construction sociale»! Car l'énoncé inclut *ipso facto* «la réalité» que l'on vient d'énoncer et se trouve pris au piège du «paradoxe du menteur»! Mieux vaut reconnaître que «social» et «réel» sont indissociables dans un processus de co-génèse. Cela signifie plus justement que certaines formes d'exploration du réel exigent des conditions sociales particulières, et que l'inverse est aussi vrai. On évite alors les insurmontables contradictions qui émergent lorsque l'on veut à la fois poser un relativisme absolu des points de vue tout en affirmant qu'il y a déni de réalité à l'encontre de certains de ces points de vue. On remarquera que la compréhension des processus de

co-génèse n'est pas un enjeu limité aux sciences sociales. Il y a là un enjeu scientifique commun à l'ensemble des disciplines qui ont *un objet situé dans l'histoire*.

– **une relecture des disciplines classiques des sciences sociales comme théories restrictives de l'action collective**. Notre point de vue, précisons-le, ne conduit pas à l'idée d'un savoir englobant qui contiendrait tous les autres. On sait qu'Auguste Comte pensait que la sociologie constituait un tel savoir de surplomb. On sait aussi que cette vision n'a jamais prévalu. Il est plus fécond de penser que les disciplines traditionnelles des sciences sociales dépendent *d'une même épistémologie de l'action* qui n'avait pas été jusqu'ici clairement reconnue. Sur cette toile de fond, les différences entre disciplines ne sont plus nécessairement des métaphysiques irréductibles mais des *restrictions* opérées à ce cadre commun pour explorer un champ de savoir institutionnellement et historiquement situé.

Ainsi, chaque discipline aurait *deux origines*: d'une part une origine implicite inscrite dans les restrictions théoriques qu'elle mobilise, d'autre part une origine plus visible qui se donne à voir au travers d'une sociohistoire particulière. La pensée économique malgré la richesse et la variété de ses développements est toujours inscrite dans une représentation de l'action collective dans laquelle aucun concept de *relation* (soi à soi, soi à autrui) n'est pensable. Cela lui impose une clôture théorique autour de l'action d'un agent réflexif, ni sujet, ni personne, ni citoyen, ni même biologiquement précisé. À l'inverse, la pensée sociologique tend à dissoudre l'acteur dans le réseau de ses relations et peine à rétablir l'action réflexive, cognitive et constitutive du sujet.

Ces restrictions, insistons, ne sont pas en soi dysfonctionnelles! C'est le propre d'un projet de savoir que d'opérer implicitement ou explicitement des restrictions. De plus, on ne peut préciser une restriction que dans la mesure où l'on dispose d'un cadre de référence qui la rend visible. *Il n'y a donc pas de restriction per se*: toute restriction est relative à un effort épistémologique et théorique plus large. La mise en visibilité de ces restrictions opère donc non comme *une dissolution des savoirs existants* mais d'abord comme une clarification de leurs conditions d'existence. Surtout elle rend possible de nouvelles axiomatisations, voire de nouvelles restrictions permettant la floraison de nouveaux espaces de savoir.

Est-ce à dire que toute métaphysique de l'action collective doit disparaître? Loin s'en faut. Mais au moins ne subsisteront que celles qui ne sont pas aujourd'hui *qualifiables comme telles*. Autrement dit, nous ne devrions conserver que les seules métaphysiques qui nous permettent de penser qu'il y a «quelque chose» que nous pouvons appeler «action collective» et que ce «quelque chose» est objet de savoir.

Conclusion et ouvertures

Sauf à organiser sa propre contradiction, le travail critique dont nous venons de décrire les grandes lignes ne saurait être ni historiquement ni socialement décontextualisé. L'histoire des sciences de gestion et celle des sciences sociales sont inscrites dans l'histoire de certains groupes humains, et plus particulièrement de ceux qui ont générés les métamorphoses du commerce et de l'agir productif. De plus, les mutations actuelles de ce cadre anthropologique nous semblent renforcer la nécessité de ce remaniement épistémologique dans deux directions d'ouverture qui nous serviront de conclusion.

Un mouvement tendanciel à investiguer : le passage du raisonnable au gérable

Il est manifeste que les sociétés contemporaines multiplient les transformations les plus profondes de l'action collective. Nous modifions simultanément nos mondes de référence (savoirs) et nos relations de référence (valeurs, rapports, pouvoirs, etc.). L'action collective devient de ce fait moins ritualisée ou se trouve prise dans une permanente et vaine tentative de ritualisation. Elle n'est plus aisément référable aux métaphysiques de l'action collective qui constituent l'ordre disciplinaire des sciences sociales. On se trouve dans ce que Romain Laufer appelle une crise des systèmes de légitimité (Laufer, *ibid.*). Cette crise de notre point de vue n'est pas conjoncturelle mais constitutive. Elle nous signale l'instauration progressive d'une épistémologie du «gérable» comme mode constitutif de l'action collective. Une épistémologie qui n'est plus celle du «raisonnable», ni même celle du réalisable. Mais plutôt celle du «gérable». «Gérer» est dès lors devenu un terme passe-partout qui permet de dire aussi bien la maîtrise des choses (gérer son planning) que la possibilité de s'accommoder d'elles (gérer sa maladie). Cette ubiquité de la notion impose de la questionner et de la reconstruire.

Le projet épistémologique des sciences de gestion ne conduit pas à une apologie de l'ère du gérable. Tout au contraire! *Il invite à une critique épistémologique serrée de tous les paradigmes gestionnaires.* Car, de même que la diffusion abusive de la notion de «science» a suscité une critique épistémologique des raisonnements «scientifiques», l'explosion actuelle de la demande de gestion devrait nous conduire à approfondir la critique des raisonnements qui sous-tendent le «gérable».

Peut-on sortir d'une logique de l'archipel dans les sciences sociales?

Une épistémologie de l'action collective permet-elle une disciplinarisation remaniée ou moins identitaire dans les sciences sociales? Peut-on y sortir d'une logique de l'archipel? La théorie de l'action collective que nous développons invite à une avancée *profonde mais modeste* dans cette direction. Elle rejette toute logique naïve de la pluridisciplinarité qui supposerait *ipso facto* la disparition des métaphysiques de l'action! Les remaniements disciplinaires ne se feront donc que dans la mesure même où *des référents théoriques plus larges rendront visibles les restrictions qu'opèrent les uns ou les autres, et dégageront des objets de recherche transversaux.*

Cette perspective rend néanmoins indispensable un déplacement de l'enquête épistémologique dans les sciences sociales. Les traditionnelles questions sur la «vérité» dans les sciences sociales, souvent posées par comparaison avec la vérité dans les sciences de la nature ont engendré d'interminables querelles et n'ont pas véritablement fait avancer le débat. Cela tient précisément à ce que «la vérité» est elle-même dépendante d'une épistémologie préalable de l'action collective. Ainsi, la vérité en mathématiques dépend évidemment de l'existence de mathématiciens honnêtes, critiques et non corrompus. Faute d'en avoir pris la mesure, les sciences sociales se sont trouvées prises dans une circularité difficile à rompre. Car, en se reposant sur des métaphysiques de l'action collective, elles s'imposaient en quelque sorte de ne penser leur propre «vérité» que dans le cadre de ces métaphysiques. Ainsi, l'économiste qui penserait au nom de sa métaphysique de l'argent que «tout à un prix» y compris l'achat du jugement de ses pairs réfute inconsciemment ses propres prétentions à la vérité. *De même le sociologue des sciences qui fait disparaître tout repère du «vrai» dans le tissu des rapports sociaux condamne son discours au statut de*

simple fable communautaire. En restaurant une épistémologie de l'action, transversale, généalogique, et révisable il nous semble que le rapport difficile des sciences sociales à la «vérité» pourrait être remanié et pacifié.

Néanmoins, il n'y a pas lieu d'espérer un «monde complètement commun» pour ces différents régimes du savoir. Nous pouvons concevoir et vivre dans des mondes multiples tant qu'ils ne mettent pas gravement en cause l'action collective. *Il ne s'agit donc pas d'annoncer la fin de Babel dans les sciences sociales.* Tout au plus peut-on affirmer qu'une axiomatique de l'action collective permettrait une meilleure compréhension des identités disciplinaires et ouvrirait des horizons nouveaux à la recherche. Que cette axiomatique puisse être pensée aujourd'hui à partir de l'expérience des sciences de gestion tient uniquement à ce que celles-ci ont été pendant très longtemps, et sans en avoir conscience, *le réceptacle des questions non réductibles aux métaphysiques dominantes de l'action.*